

Rentrée Scolaire

Inscription 2020-2021

-Pour les enfants nés en 2017 les parents ont jusqu'au 30 avril 2020 pour les inscrire en mairie

Pièces à fournir (copies ET originaux)

- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ✓ Pièce d'identité de la personne réalisant l'inscription
- ✓ En cas de séparation, l'autorisation écrite des deux parents avec les copies des pièces d'identités.

-Pour les enfants scolarisés en grande section de l'école maternelle au Blamont en 2019-2020, ils seront automatiquement inscrits pour la rentrée suivante

-Pour ceux de Jacques Tati allant à Jean-Rostand, les parents vont recevoir une fiche de notification et devront prendre rendez-vous avec la directrice pour finaliser l'inscription

Pièce à fournir (copies ET originaux)

- notification d'inscription (remise par la mairie)
- livret de famille
- carnet de santé de l'enfant